

Québec, le 26 mai 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question écrite au feuilleton le 13 mai 2015, par le député de Groulx, au sujet de la demande adressée en 2013 au ministère des Transports (MTQ) pour l'installation de panneaux d'arrêt sur la route 138, à l'intersection de la rue Roy et du chemin de la Rivière-aux-Outardes, dans la municipalité d'Ormstown.

Cette demande avait été formulée par la Municipalité dans le contexte des travaux de reconstruction du pont du Centenaire, qui occasionnait la fermeture dudit pont et un détour via les routes 201 et 138. La Municipalité indiquait vouloir éviter des risques d'accident compte tenu de l'augmentation de la circulation sur la route 138. Or, selon l'analyse du MTQ, une nouvelle signalisation d'arrêt à l'intersection de la rue Roy aurait pu créer une situation problématique au niveau de la sécurité.

Ce tronçon de la route 138, affiché à 70 km/h, est de type rural, sans accès, et situé à l'extérieur des zones urbanisées. Les usagers qui y circulent ne s'attendent donc pas à devoir s'immobiliser à un panneau d'arrêt. C'est pour cette raison que les intersections de la route 138 avec la route 201 à Ormstown, munies de panneaux d'arrêts, présentent des aménagements routiers particuliers afin de changer l'environnement routier, aviser l'utilisateur de l'arrêt à prévoir, et l'inciter à adapter son comportement en conséquence.

...2

Par ailleurs, les débits de circulation en provenance de la rue Roy et du chemin de la Rivière-aux-Outardes sont très faibles comparativement à ceux de la route 138. Une signalisation d'arrêt sur la route principale pourrait être perçue comme inutile par les usagers de la route 138, et, à défaut d'une surveillance policière constante, augmenter le risque que les conducteurs n'adoptent pas le comportement attendu.

L'intersection de la route 138 et de la rue Roy ne présentait pas de problématique particulière de sécurité lors de l'analyse. Le taux d'accident était d'ailleurs en deçà de la moyenne des carrefours comparables. Cela dit, dans les derniers mois, la Municipalité d'Ormstown a soumis des plans au MTQ pour une modification géométrique de l'intersection. Ceux-ci ont été analysés par nos ingénieurs qui ont formulé leurs commentaires à la Municipalité. Le MTQ offre toute sa collaboration à la Municipalité dans le cadre de la préparation de l'intervention visant le réaménagement de cette intersection.

La priorité du MTQ demeure la sécurité de tous les usagers. Nos analyses, recommandations et interventions sur le réseau routier découlent toujours de cette préoccupation.

Je vous prie d'agréer, Cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, reading "Robert Poëti". The signature is written in a cursive, flowing style with a large initial 'R'.

Robert Poëti